

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOLE

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 15 + 4 **PROCURATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le 13 du mois d'avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune pour respecter les règles de distanciation sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, ROUCOLLE Lilian, RAMIREZ Anne-Marie, LACROUX Charles, BOLASELL Claire-Marie, SABARDEIL Manon, COLARD Lionel.

Absents ayant donné procurations : LAFITTE Patrick à René WALLEZ, FEDERICO Fatiha à COGEZ Aline, S GERBOLES Henri à COLARD Lionel, LIRONCOURT Agnès à SABARDEIL Manon

Le quorum est atteint

Mme Sandra FORNELLI a été nommée secrétaire de séance

OBJET : BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif de l'exercice 2023 par chapitre. Il s'équilibre en dépenses et recettes :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 369 907,00	2 369 907,00
Section d'investissement	1 861 767,09	1 501 108,01
Restes à réaliser	392 394,69	80 629,45
Solde d'exécution reporté		672 424,32
	2 254 161,78	2 254 161,78
TOTAL	4 624 068,78	4 624 068,78

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés :

- **VOTE** : Pour : 15 Contre : 4 Abstentions : 0
- **APPROUVE** l'équilibre du Budget Primitif de la Commune pour l'année 2023 comme indiqué ci-dessus
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

**Extrait certifié conforme,
Le Maire,
C. MANAS**